

qué le chemin de fer du Nord, qu'on appelle aujourd'hui chemin de fer Occidental, que de même ce chemin dis-je, a pris au-delà de vingt ans avant d'aboutir; le chemin du lac Saint-Jean aura aussi son terminus, et qu'il arrivera au lac Saint-Jean comme le chemin de fer du Nord est arrivé à Ottawa. Mais si les entreprises de chemins de fer ont toutes leurs difficultés, cette entreprise du chemin de fer du lac Saint-Jean n'en a pas eu des avantages que le chemin de fer du Nord n'a pas eus, parce que nous avons vu des capitalistes y mettre leurs capitaux pour construire déjà une partie du chemin en se dirigeant vers ce qu'on appelle le lac Edouard, qui est sur la ligne du chemin du lac Saint-Jean. Maintenant, l'honorable député s'occupe de savoir si le Gouvernement se propose ou pourrait maintenant donner une aide à ce chemin. La question s'est déjà présentée devant le Gouvernement, et le Gouvernement n'est pas en position de résoudre la difficulté jusqu'à présent. Nous avons été nécessairement absorbés par la grande question du chemin de fer du Pacifique, qui a occupé aussi le parlement, et nous avons été obligés de mettre de côté des questions importantes, dont celle-ci est une, pour nous occuper de celle-là qui était une grande question nationale. Maintenant, jusqu'à quel point pourrions-nous aider des lignes locales, car leur construction est locale par les services qu'elles nécessitent on doit en attendre? C'est une question qui n'a pas encore été décidée par le Gouvernement, et l'honorable membre ne pourra pas s'attendre à avoir une réponse définitive sur une question de ce genre en l'absence de l'honorable ministre des Chemins de fer qui, je le regrette, est très-indisposé aujourd'hui. Quant aux autres travaux auxquels l'honorable député a fait allusion, les travaux que suggère un missionnaire, il y a quelques temps, je suis convaincu que l'honorable député ne trouvera pas à redire si je lui demande de vouloir bien attendre vingt-quatre heures avant d'avoir une réponse. Les estimés seront mis sur la table demain, comme j'ai eu l'honneur de l'annoncer à la Chambre vendredi dernier, et l'honorable député verra par les estimés ce que nous pouvons soumettre à la Chambre. S'il n'y trouve pas tout ce qu'il a demandé il lui faudra attendre non pas vingt-quatre heures, mais il lui faudra attendre douze mois. Je dois féliciter l'honorable membre sur les recherches et le travail qu'il a fait sur le Saguenay. Ce discours, certainement lui fait honneur et restera dans le *Hansard* comme monument de son travail; en même temps, ce sera un travail excessivement précieux pour tous ceux qui voudraient connaître les progrès faits dans le Saguenay.

— A la Chambre des Communes, séance de vendredi dernier, Sir Léonard Tilly a donné lecture d'un télégramme de M. H. Legru, de l'Union sucrière du Canada, annonçant que les machines pour la fabrication de sucre de betteraves de Berthier (en haut), allaient être envoyées bientôt au Canada. M. Thomas Van de Vliet, de Montréal, sera le gérant de ce premier établissement.

Milice sédentaire.—Joseph Sirois, écrivain, Maire de Ste-Anne de la Pocatière, a été nommé Capitaine de la Compagnie No. 1 de la division régimentaire de Kamouraska, en remplacement du Capitaine Valence Garon, décédé.

Brochures sur la culture du tabac.—La demande du député de Maskinongé à la Chambre des Communes, M. Frédéric Houde, de faire distribuer parmi les cultivateurs une brochure relative à la culture du tabac, a été accueillie favorablement par le comité de colonisation de la députation fédérale. Cette brochure indiquera la manière de cultiver le tabac, ainsi que sa meilleure préparation après qu'il a été récolté; de plus, elle renfermera un résumé de la loi d'accise sur le tabac canadien, pour l'information des intéressés.

— Nous lisons dans le *Canadien* de St-Paul de-Minnesota: "Les marchands à commission de Chicago qui ont organisé dans cette ville le mouvement contre la vente de l'oléomargarine et d'autres produits falsifiés, viennent de nommer un inspecteur du beurre et du fromage, qui doit sévir avec toute la rigueur possible contre ceux qui se livrent à la fabrication de

ces articles. Il existe une loi de l'Etat, de même qu'une ordonnance de la ville de Chicago, très-sévère à cet égard. On estime qu'il se vend, chaque jour, à Chicago, de l'oléomargarine à cent mille personnes, outre ce qui s'en expédie aux grandes villes de l'Est, et dont la quantité varie de deux à trois pleins chars. Un seul établissement en manufacture vingt mille livres par jour."

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES NATURELLES.

Culture des prairies de seconde classe (prés élevés et fauchables).—Travaux et soins de conservation (Suite).

On doit donc admettre comme un principe incontestable, que la prospérité du bétail tient essentiellement à la bonne qualité du fourrage dont on le nourrit habituellement, comme à l'espèce de celui qui convient le plus à la constitution particulière de chaque animal.

Il est donc à désirer que le cultivateur s'attache à connaître à fond la botanique rurale de sa localité, à distinguer les plantes salubres et avantageuses d'avec celles qui sont nuisibles ou inutiles, afin de pouvoir multiplier les unes et détruire les autres.

Q'on ne croie pas cependant qu'il soit si difficile de juger de la bonne ou mauvaise qualité des herbes; on en peut faire des expériences suffisantes sans le secours de la botanique et de la chimie.

Il nous semble qu'il serait possible de reconnaître les plantes nuisibles ou inutiles, sans s'assujettir à des expériences, à la vérité concluantes, mais qui sont longues et ne seraient pas toujours exemptes d'inconvénients, n'étant pas toujours à la portée des cultivateurs. Pour y parvenir, il suffirait d'observer les plantes que les bestiaux en liberté laissent dans les pâturages; on les arracherait ensuite, et on en garnirait les vides avec de bonnes graines. Ce moyen nous paraît suffisant dans la pratique pour améliorer la qualité des herbes des pâturages; mais pour les prairies que l'on fauche habituellement, surtout sur une grande étendue, nous ne connaissons que l'extirpation successive des mauvaises herbes, les engrais et les coupes précoces, qui puissent améliorer la qualité de leurs plantes, telles que les renouées, le colchique, qui sont nuisibles aux bestiaux, lorsqu'ils sont mangés en vert perdant leurs qualités malfaisantes quand elles ont été converties en foin à leur maturité.

La prairie étant convenablement nettoyée, on creuse les rigoles d'irrigation accidentelle, la seule dont les prairies de cette classe soient susceptibles; afin de pouvoir profiter des premières eaux de l'automne, qui fournissent les alluvions de la meilleure qualité; ou bien, on y répand d'autres engrais.

Travaux d'amélioration.—Ces travaux peuvent être considérés sous deux rapports différents, ou plutôt être distingués en deux classes; savoir, ceux qui ont pour but d'améliorer la qualité des herbes ou du fourrage, et les travaux qui doivent en augmenter la quantité.

L'extirpation des mauvaises plantes, que nous avons recommandée plus haut, suffit pour l'amélioration de la qualité des produits d'une prairie; mais au lieu